

École maternelle Louis Rostand

Notre projet annuel s'intitule « L'art à travers le temps ». En partenariat avec le Musée Urgonia et une plasticienne, les élèves peuvent découvrir des œuvres caractéristiques de chaque période de l'Histoire, mais aussi des techniques artistiques.

D'octobre 2024 à mars 2025, toutes les classes se sont rendues une première fois au Musée Urgonia, pour une visite commentée.

Ensuite, chaque classe a bénéficié d'un atelier de pratique artistique autour des mosaïques de l'Antiquité, puis d'un second atelier sur le thème des peintures du Moyen-Âge. Les élèves ont même fabriqué leur propre peinture, avec un ingrédient spécial : un jaune d'œuf, qui, mélangé à l'ocre et un peu d'eau, a donné une brillance particulière à la peinture.

Dans la continuité du travail sur le Moyen-Âge, nous avons accueilli à l'école un spectacle interactif sur les métiers, les instruments et la vie à cette période « Brunor et le prince endormi ».

Au mois de mai, une plasticienne est venue à l'école pour recevoir les élèves en petits groupes autour d'ateliers pédagogiques, de manipulation de créations artistiques sous forme de jeu.

En parallèle de ce projet, les élèves de moyenne et grande sections ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » au mois de septembre 2024. Chaque groupe s'est rendu dans le village pour ramasser les déchets identifiés, avec des gants, des chasubles et des sacs poubelles.

Le spectacle de fin d'année, « Firmin le petit sapin », s'est joué le 29 novembre 2024 au Foyer Rural.

Durant la dernière période, les élèves de grande section et de CP organiseront des entraînements communs autour d'activités athlétiques, en vue d'un petit challenge sportif en juin 2025.

La kermesse a eu lieu le mardi 17 juin 2025 à 16h30 à l'école maternelle.

Mme ALCOUFFE, directrice



École élémentaire - Les projets 2024 - 2025

Notre école a, cette année encore, mis en œuvre de beaux projets éducatifs. Certains sont aboutis, d'autres sont en cours de réalisation. L'école s'est encore enrichie de nouveaux partenariats sans pour autant délaisser les anciens.

Les enfants de 6 à 11 ans peuvent désormais bénéficier d'une jolie boîte à livres, installée devant l'école. Elle a été fabriquée par les élèves de la 4^e SEGPA de M. GRANGEON, à partir de plans élaborés par des CM1 - CM2.

Pour les soutenir dans leur scolarité et favoriser une entrée en 6^e sereine, les élèves de cycle 3 ont pu bénéficier d'interventions de qualité avec la Maison des Adolescents, l'association Energie Jeunes et Terre de Provence Agglomération.

Toujours dans le cadre de la liaison avec le collège Mont-Sauvy, la classe CM1 - CM2 de M. PELLET participe au projet « Pocket film ». Il s'agit, pour vingt-quatre élèves de 9 -1 0 ans de réaliser un court métrage en partenariat avec la 4^e SEGPA. Ils pourront ainsi profiter des savoirs et savoir-faire des collégiens sous la houlette de leurs professeurs et d'un réalisateur professionnel.

Nos jeunes élèves sont, pour la quatrième année consécutive, engagés dans un projet de développement des compétences psycho-sociales en partenariat avec le Parc Naturel des Alpilles et Les Sentiers du Vivre Ensemble à Eygalières.

Alors qu'il devient de plus en plus difficile d'un point de vue financier de leur offrir des sorties culturelles ou sportives de qualité, tous les enfants ont pu ou vont pouvoir profiter d'une sortie hors Orgon.

A ce titre, nous tenons à remercier pour leur engagement et leur soutien financier : la Municipalité d'Orgon, l'association GPE - Groupe de Parents Élus et l'ensemble des parents qui ont fait un don. Au programme des sorties : visite du Palais des papes en Avignon, randonnée découverte à la Forêt des Cèdres de Bonnieux, visite du site antique Glanum à Saint Rémy de Provence et randonnée découverte de la Sainte Victoire...

Le projet phare de cette année est « l'éducation aux écrans ». Toute l'école y est engagée, en partenariat avec la maternelle, le collège, certaines écoles de Sénas, de Plan d'Orgon, l'EVS, Familles Rurales et le centre de loisirs Lou Pitchoun. Les familles y sont associées car il s'agit d'un challenge co-éducatif qu'il est primordial de remporter. Cette éducation aux écrans a pour vocation d'apprendre aux enfants que l'on peut pleinement profiter de son temps libre grâce à des activités variées bien plus enrichissantes sur le plan humain que les écrans. En effet, dès leur plus jeune âge, beaucoup trop d'enfants sont exposés sur une trop longue durée et/ou sur des contenus inadaptés. Nos actions ont pour objectif d'inverser cette tendance.



Et comme précédemment, cette riche année a été clôturée par deux représentations d'un beau spectacle à l'Espace Renaissance, donné par les enfants enthousiastes sous la direction de leurs maîtres et maîtresses, les 19 et 20 juin 2025.

Mme MATHIEU, directrice



Petite enfance à Orgon

À Orgon, les familles peuvent compter sur deux acteurs complémentaires pour l'accueil des jeunes enfants les Pitchounets, association locale d'assistantes maternelles agréées et le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE), service de proximité neutre et gratuit à la disposition des familles en recherche d'un mode d'accueil, d'un assistant maternel.

Les Pitchounets - Des assistantes maternelles professionnelles et impliquées

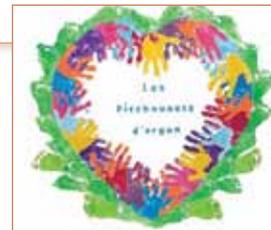
Les assistantes maternelles des Pitchounets accueillent les enfants de 0 à 6 ans à leur domicile dans un cadre sécurisé, bienveillant et adapté à leur rythme.

Elles participent à la vie locale- stand à la Journée des associations, vides-greniers à l'Espace Renaissance, participation au concert de Noël du Département, animations au carnaval d'Orgon. Leurs actions permettent de financer des activités pour les enfants.

☎ 06.79.39.67.04

✉ lespitchounetsdorgon@orange.fr

 Les Pitchounets d'Orgon



Le Relais petite enfance Alpilles Montagnette - Un appui pour les parents et les professionnels

Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette - RPE est le service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Il propose informations et d'accompagnement sur le volet des modes d'accueil de la petite enfance. C'est un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public, mis en place par la municipalité. Il est géré par un SIVU - Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette. La commune d'Orgon a intégré le SIVU en 2023, ce qui permet aux usagers de bénéficier du service.

Pour les familles et futurs parents, c'est un lieu d'écoute, de soutien, d'échanges et d'accompagnement. Le service informe les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire, favorise la mise en relation entre les parents et les assistants maternels, et le cas échéant la garde à domicile, en proposant la liste des assistants maternels et les propositions de places disponibles. Il accompagne les particuliers employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations- Caf, Pajemploi.

Pour les professionnels, c'est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges entre professionnels de l'accueil individuel - assistants maternels et garde d'enfants à domicile. Le service propose également un accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques, ainsi qu'une lutte contre la sous-activité et le manque d'attractivité du métier.

📍 10 av. de la Libération 13210 Saint-Rémy-de-Provence

☎ 04.90.24.33.55

✉ alpillles@relaispetiteenfance.com

 Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette



Accueil Petite Enfance à Orgon - Un véritable relais pour les familles

À Orgon, grâce à la présence de notre structure d'accueil dédiée à la petite enfance, les jeunes enfants bénéficient d'un environnement bienveillant, stimulant et sécurisé, pendant que leurs parents peuvent concilier vie professionnelle et vie familiale plus sereinement. La crèche Le Relais des Bambins, située au cœur de la commune, accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans, dans un cadre chaleureux et adapté à leurs besoins spécifiques. Avec une capacité d'accueil de 16 enfants par jour et une équipe pluridisciplinaire composée de professionnelles diplômées et investies, la structure constitue un véritable cocon de vie et d'éveil pour les jeunes Orgonnais.

Mais au-delà de la garde, Le Relais des Bambins s'inscrit dans une véritable démarche de soutien à la parentalité, en lien étroit avec les valeurs du mouvement Familles Rurales auquel la structure est affiliée : solidarité, proximité, épanouissement et engagement citoyen.

Des temps d'échanges sont régulièrement proposés aux familles :

- o Cafés parents.
- o Ateliers parents-enfants.
- o Animations à thème autour du développement de l'enfant.
- o Accompagnement individuel lors de moments clés comme la période d'adaptation ou la préparation à l'entrée à l'école maternelle.

L'équipe de la crèche agit également en étroite collaboration avec les partenaires du territoire :

- Le Relais Petite Enfance (RPE), qui oriente et informe les familles sur les différents modes de garde disponibles,
- Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).
- La CAF.
- Et bien entendu, la municipalité, dont le soutien constant permet de garantir un accueil de qualité aux familles d'Orgon.

Chaque jour, les professionnelles mettent leur cœur et leur expertise au service du bien-être des enfants : jeux d'éveil, activités sensorielles, expériences motrices, accompagnement des émotions... autant d'actions qui favorisent l'autonomie et la socialisation dès le plus jeune âge. À travers cette offre d'accueil, c'est toute une dynamique sociale et familiale qui se joue : un soutien précieux pour les parents, un tremplin vers l'école pour les enfants, et un service de proximité qui fait la fierté de notre commune.



Le Relais des bambins

19 bis chemin
de la Mine
13660 Orgon

04.90.58.93.50





Familles Rurales

19 bis chemin de la Mine 13660 Orgon

04.90.58.93.50

fd.bouchesdurhone@famillesrurales.org



Accueil de loisirs

Depuis janvier 2025, Familles Rurales gère l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. L'accueil de loisirs est ouvert tous les jours en temps scolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 avec le goûter. L'accueil est également ouvert le mercredi de 7h30 à 18h30 avec repas et goûter, ainsi que toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de fin d'année et des deux dernières semaines d'août. Il y a 56 places. Les activités sont variées et au choix de l'enfant - jeux d'expression, jeux culturels, jeux de coopération, jeux d'imitation, jeux sportifs, activités manuelles et activités expérience scientifiques. En février, un intervenant magie est venu apprendre des tours aux enfants, et proposer un spectacle. Ainsi qu'un intervenant tir à l'arc. Mais également des sorties à la montagne. Virginie, Océane, Imen, Lauryne, Lilou accueillent vos enfants pour passer des moments de bonne humeur, de rire et de joie.

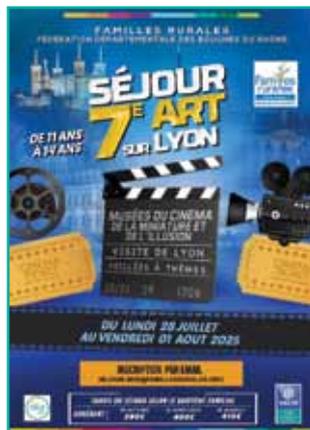
Accueil ados

L'accueil ados est ouvert les mardis, jeudis, et vendredis soir de 16h30 à 18h30 voir 19h30 le vendredi, le mercredi de 13h30 à 18h30. Ainsi que les vacances scolaires (fermeture vacances de fin d'année et les 2 dernières semaines d'août). Il y a 14 places. L'accueil ados propose des activités culturelles, sportives mais également des projets autour des envies des jeunes : création de film, web radio, sorties et intervenant comme water tag, journée gaming, parc aquatique, parc d'attractions, sortie à la mer

Les séjours

Familles Rurales propose deux séjours de 5 jours et 4 nuits pour cet été pour tous les enfants d'Orgon :

- Un séjour cirque, , pour les enfants de 7 à 14 ans.
- Un séjour à Lyon pour les ados de 11 à 14 ans.



Contact

Virginie - directrice Alsh 3 à 11 ans

Al.Loupitchoun-Orgon@famillesrurales.org

Olivier - directeur Alsh 12 à 17 ans

aj.orgon@famillesrurales.org

Séjours

sejour.bdr@famillesrurales.org



Police Municipale : proximité et réactivité

Dispositif Orgonnais vigilants

La sécurité des biens et des personnes est une priorité pour la Municipalité. Avec le dispositif « Orgonnais vigilants », la commune associe ses habitants à la protection de leur environnement. Encadré par la Gendarmerie Nationale et la Police Municipale, ce programme renforce les moyens de sécurité publique existants.



Ses objectifs principaux :

- Veiller à la tranquillité des foyers et favoriser la solidarité de voisinage.
- Créer un lien régulier entre habitants et forces de l'ordre.
- Signaler toute situation inhabituelle.

De nombreux Orgonnais participent déjà.

☒ Si vous souhaitez rejoindre ce dispositif, inscrivez-vous auprès de la Police Municipale.

Vidéo protection - Un maillage complet de la commune

La commune d'Orgon a finalisé le déploiement de son réseau de vidéoprotection. Ce dispositif compte désormais 62 caméras qui couvrent les principaux axes, bâtiments et zones sensibles de l'ensemble de la commune.



Nouveauté 2025

La Police Municipale dispose désormais de sa propre page Facebook « Police Municipale ORGON ». Cette page permet de relayer rapidement les informations liées à la sécurité, à la circulation, aux objets trouvés et aux alertes locales. Abonnez-vous pour rester informés !



Départ à la retraite

Un hommage particulier est rendu à Jean-Yves DI SARIO, parti à la retraite après de nombreuses années au service des Orgonnais. On lui souhaite une belle retraite bien méritée !

Sécurité et Prévention



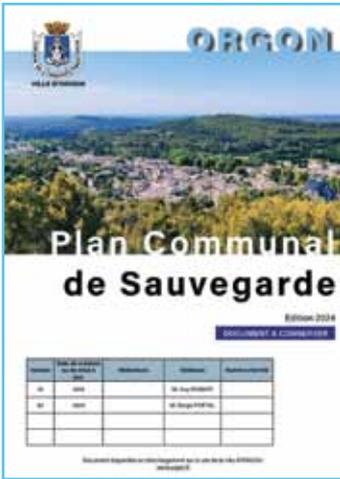
DICRIM & PCS - Un dispositif complet pour anticiper les risques

Informers les citoyens, coordonner les secours, protéger les biens et les personnes : à Orgon, la prévention des risques repose sur deux outils désormais essentiels.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été finalisé fin 2024, après plusieurs mois de travail mené en lien avec les services municipaux et le monde universitaire. Il permet à la commune de réagir rapidement et efficacement en cas de crise (inondation, feu de forêt, accident, etc.).

Dans ce cadre, Orgon a accueilli en octobre 2024 un exercice ORSEC Inondation grandeur nature, organisé avec la Préfecture de région et le SMAVD. Cette simulation d'une crue majeure de la Durance a mobilisé pompiers, gendarmes, Police Municipale, Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et plusieurs services spécialisés.

Sous la direction de M. le Maire, en tant que Directeur des Opérations de Secours (DOS), le Poste Communal de Crise (PCC) a été activé en salle du conseil municipal de 8h à 18h.



La commune souhaite adresser un remerciement tout particulier à M. Théo Demonchy, co-rédacteur du PCS dans le cadre de sa formation, ainsi qu'aux étudiants de l'Université d'Avignon, présents comme observateurs, pour leur implication, leur professionnalisme et leur regard constructif.

En complément, la commune publiera en 2025 le DICRIM - Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Ce livret à destination des habitants présentera les principaux risques présents à Orgon et les bons réflexes à adopter. Il sera disponible en mairie, dans certains lieux publics, et téléchargeable sur le site internet de la Ville.



Accès aux massifs

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2025, l'accès, la circulation et la présence dans les massifs forestiers, dont celui des Alpilles à Orgon, sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°13-2025-22-04-00011. Cette réglementation vise à prévenir les incendies en période de sécheresse ou de vent.

Avant toute balade ou sortie, pensez à consulter les conditions d'accès du jour sur la carte d'accès qui est mise à jour quotidiennement à 17h pour le lendemain.

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/13/>

ou <https://www.myprovence.fr/.../envie-de.../enviedebalade>

Les niveaux de vigilance sont actualisés chaque jour à 17h pour le lendemain.

● **Vert** : Accès autorisé

● **Rouge** : Accès interdit

La Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon contribue à la surveillance et à l'information sur le terrain.

RISQUE D'INCENDIE

ACCÈS RÉGLEMENTÉ

du 1^{er} juin au 30 septembre

Les conditions d'accès du jour sur :
www.myprovence.fr/enviedebalade
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €

En fonction des conditions météorologiques :

VERT	VOUS POUVEZ VOUS BALADER TOUTE LA JOURNÉE Accès permis all day long. Zugang permitted gesamte Accès autorisé toute la journée.
ROUGE	ACCÈS ET PRÉSENCE INTERDITS TOUTE LA JOURNÉE Accès interdit. Zugang verweigert. Access verboten.

TRAVERSÉE INTERDITE EN FORÊT

LA METROPOLE ALP MASSIFS-PROVENCE | BOURGES DU RHÔNE | PROVENCE TOURNE



Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon

La RCSC d'Orgon est une structure associative composée de citoyens bénévoles, mobilisables en cas de crise ou pour des actions de prévention.

Ses missions :

- Surveiller les massifs depuis la vigie de Beauregard pour prévenir les incendies du 1^{er} juin au 30 septembre 2025.
- Assister la population.
- Organiser l'hébergement ou le ravitaillement.

Quand ?

La vigie est activée uniquement en période rouge, lorsque les massifs sont interdits d'accès.

Comment ?

- o Vous serez en liaison radio avec un patrouilleur porteur d'eau, habilité à intervenir en cas de feu naissant.
- o Formation et accompagnement assurés - aucune compétence requise, juste votre engagement !

Parmi les actions menées en 2024 :

- L'exercice intercommunal Zone 7 du 4 mai avec 54 bénévoles et 21 véhicules mobilisés.
- La sécurisation du passage de la flamme olympique à Eygalières.
- L'acquisition en janvier 2025 d'un nouveau véhicule porteur d'eau.

La commune remercie vivement l'ensemble des bénévoles pour leur implication.

Ensemble veillons sur nos massifs et prévenons les incendies !



Recrutement de bénévoles



Vous aimez la nature et souhaitez protéger votre territoire ?
Devenez sentinelle de nos forêts !

Rejoignez la Réserve Communale de Sécurité Civile d'Orgon



Mission
Assurer la surveillance des massifs incendies

Où
Vigie de Notre-Dame de Beauregard

Quand
Toute l'année et particulièrement en période rouge

Contact

04 90 73 37 85

rcscorgon13660@gmail.com



📍 5 place du docteur Marius Chabrand, 13630 Eyragues

☎ 04.32.61.96.30

✉ accueil@terredeprovence-agglo.com

Site internet : www.terredeprovence-agglo.com

Politique de la Ville - Un nouveau contrat pour le centre ancien d'Orgon

Terre de Provence Agglomération, en partenariat avec l'État, la CAF, le Département et d'autres acteurs, pilote la politique de la ville sur le territoire intercommunal. Le centre historique d'Orgon, reconnu quartier prioritaire, bénéficie à ce titre d'un accompagnement renforcé. Le nouveau contrat de ville 2024 - 2030, baptisé « Engagements Quartiers 2030 », permet de poursuivre les actions menées en faveur de la cohésion sociale, de l'emploi et du cadre de vie, avec l'implication active des partenaires et des habitants via le Conseil Citoyen.

Dans ce cadre, Mme Isabelle EPAILLARD, préfète déléguée à l'égalité des chances, s'est rendue à Orgon le 10 décembre 2024. La visite a permis des échanges constructifs avec les acteurs locaux, autour des projets à venir pour le quartier.

Terre de Provence Agglomération a également renouvelé, avec la CAF, la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2025 - 2028.

À Orgon, plusieurs actions sont soutenues financièrement ou par appui logistique :

- Création d'un Pôle handicap (PARIH).
- Accompagnement à la scolarité.
- Soutien à la parentalité (café des parents, ateliers).
- Bourse au permis pour les jeunes.
- Réflexion sur un transport solidaire.
- Extension de la crèche municipale.
- Permis de louer pour lutter contre l'habitat indigne.

Ces projets sont portés en lien avec la commune et les acteurs locaux, et coordonnés sur le terrain par Mme Sophie CALLET.



Habitat - Permis de louer

Depuis maintenant deux ans et demi, le permis de louer est obligatoire sur certains secteurs de la communauté d'agglomération Terre de Provence, dont Orgon fait partie.

Ce dispositif vise à garantir la décence et la salubrité des logements mis en location. Pourtant, il reste encore peu connu et parfois mal compris, alors même que les premières sanctions vont être prononcées.

Afin d'accompagner au mieux les administrés, une foire aux questions (FAQ) a été créée. Ce document, disponible en ligne, répond de manière claire et précise aux interrogations les plus fréquentes :

- o Quels logements sont concernés ?
- o Quels sont les délais d'instruction ?
- o Quelles conséquences si je loue sans autorisation ?
- o Quels diagnostics faut-il fournir ?
- o Comment se déroule la visite technique ?
- o Et bien d'autres questions pratiques.

Si vous identifiez des questions récurrentes non traitées, n'hésitez pas à les envoyer à Terre de Provence Agglomération ✉ habitat@terredeprovence-agglo.com



Mobilité

Notre Communauté d'Agglomération Terre de Provence exerce une compétence très importante la mobilité. L'action principale du service mobilité est d'organiser et financer

La Communauté d'Agglomération travaille sur trois dossiers principaux :

- Le PDM - Plan de Mobilité.
- Le SERM - Service Express Régional Métropolitain - Avignon et Aix - Marseille.
- Le COM - Contrat d'Objectifs de Mobilité de la région SUD - PACA.

Quelles sont les conséquences pour Orgon ?

▫ *Création du PEM - Pôle d'Echange Multimodal* : Sur le site de la halte ferroviaire nous souhaitons créer une espace qui aura plusieurs fonctions : parking avec zone de covoiturage, gare routière pour l'accueil des bus (Région, TPA, autres) et réouverture des bâtiments de la gare vace la création d'un point d'accueil et de commerces comme par exemple la location de vélo... Un des objectifs des SERM est d'augmenter le nombre de trains par jour dans les deux directions, Avignon et Marseille. TPA a signé une convention avec la SNCF pour démarrer cet été les études de faisabilité de ce PEM.

▫ *Maillage des pistes cyclables* : Plusieurs pistes cyclables arrivent a proximité d'Orgon : une piste cyclable La Durance a Vélo, initiée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Durance SMAVD venant de La Roque d'Antheron, Mallemort et Sénas ainsi que la voie verte entre Barbentane et Plan d'Orgon. Avec le concours du CD13 et du SMAVD nous souhaitons relier ces deux pistes cyclables en créant le maillon manquant entre Plan d'Orgon et Sénas. Ce nouveau tronçon permettra entre autres de desservir le collège d'Orgon et le futur PEM. Grace a cette voie il sera facile de lier Orgon a l'Euro Vélo 8 qui passe à Plan d'Orgon et qui relie le sud de l'Espagne à la Grèce.

Avec ces deux exemples j'ai souhaité illustrer les actions de TPA pour la mobilité. Les attentes de nos concitoyens sont énormes. Lors des ateliers thématiques ou dans les registres de concertation, nous avons bien compris les attentes de chacun. Le transport à la demande, des laissons avec les territoires voisins... autant de sujets qui seront traités mais qui demandent du temps et des moyens. La mobilité est un beau sujet qui mérite toute notre attention.

Serge PORTAL, Maire d'Orgon, Vice-Président TPA en charge de la mobilité

Intercommunalité et Services publics

Déchets

Trier, c'est préserver. Recycler, c'est agir !

Sur notre territoire, la gestion des déchets est assurée par Terre de Provence Agglomération, qui met à disposition de nombreux services pour faciliter le tri, réduire notre impact environnemental et valoriser nos déchets.

8 déchetteries sont accessibles sur le territoire, dont celles de Châteaurenard, Mollégès, Noves, Eyragues, Graveson, Maillane, Verquières et Barbentane. Pour certaines communes l'accès n'est possible que sur rendez-vous pour via www.rdv-decheterie.fr

Chaque geste de tri dans les colonnes à verre vous rapporte des points. Avec Cliiink, ces points sont convertibles en réductions chez les commerçants locaux ! Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable.

Pôle Déchets - Terre de Provence Agglomération

☎ 04.32.61.96.38

✉ adt1@terredeprovence-agglo.com

✉ adt2@terredeprovence-agglo.com

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

- 1 C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ? DANS LE BAC DÉTRI
- 2 INUTILE DE LAYER L'EMBALLAGE IL SUFFIT DE BIEN LE VIDER
- 3 DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC



AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

adt1@terredeprovence-agglo.com adt2@terredeprovence-agglo.com

☎ 04.32.61.96.38



Terre de Provence
agglomération

CITEO



50 Rue Saint Lazare
13300 Salon-de-Provence

☎ 04.90.56.28.21

✉ secretariat@ml-salon.fr

Site internet
www.ml-salon.org

Dans le cadre de la programmation du contrat de ville de Terre de Provence Agglomération pour l'année 2024, la Mission Locale du Pays Salonais a mis en œuvre à Orgon le projet RAPID, destiné aux jeunes issus des quartiers prioritaires - QPV.

Parmi les actions phares de ce dispositif, un stage de découverte des métiers des sapeurs-pompiers, organisé pour des jeunes Orgonnais, qui ont pu, le temps de plusieurs journées, se confronter à la réalité du métier, développer leur esprit d'équipe, et envisager de nouvelles perspectives professionnelles.

Cette action s'inscrit dans une dynamique d'insertion locale active et concrète, favorisant l'égalité des chances et l'ouverture vers les métiers porteurs.





Déploiement de la télérelève des compteurs d'eau potable

La Régie des Eaux de Terre de Provence remplace l'ensemble de ses quelques 27 500 compteurs d'eau potable globalement vieillissants par des modèles équipés d'un module de transmission automatique par communication radio des consommations.



☞ *Type de compteur installé de marque ITRON équipé du module communiquant développé par la société BIRDZ.*

Cette " télérelève " des compteurs d'eau vient d'être mise en place sur la commune et apporte désormais à l'utilisateur du service public de l'eau potable de nouveaux avantages :

- plus d'autonomie, avec un suivi de sa consommation journalière d'eau via son espace personnalisé ;
- un service d'alerte en temps réel, en cas de détection d'un événement anormal et notamment d'une présomption de fuite sur son branchement privé ;
- une facturation précise établie sur le volume d'eau réellement consommé et non plus sur une estimation ;
- plus besoin de devoir être présent pour le relevé d'index lorsqu'un compteur est situé en domaine privé.

Cette évolution est un atout majeur pour la Régie des eaux :

- l'automatisation de la relève des compteurs et du traitement des données représente un gain de temps important pour les opérateurs de la Régie qui seront mieux à même de répondre aux besoins des usagers ;
- le système déployé permet de localiser automatiquement les pertes d'eau en réseau et c'est un outil essentiel pour la réduction des fuites et la préservation de la ressource en eau.

Pour plus d'information, scannez le QR Code ou rendez-vous sur
<https://eaux-terredeprovence.fr/le-deploiement-de-la-telereleve-des-compteurs-deau-potable/>
<https://eaux-terredeprovence.fr/wp-content/uploads/2024/04/Terre-de-Provence.mp4>



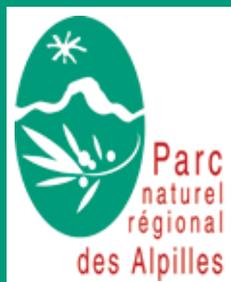
Contrôle périodique des dispositifs d'assainissement non collectif



Les installations de traitement autonome qui équipent les logements non raccordés au réseau d'assainissement collectif doivent faire l'objet d'un contrôle périodique obligatoire - article L. 2224-8 du Code général des collectivités territoriales - effectué par la Régie des Eaux de Terre de Provence a minima tous les 10 ans, selon des modalités fixées par un arrêté du 27 avril 2012.

La campagne des contrôles périodiques des quelques 130 installations d'assainissement à Orgon a été menée au courant de l'année 2024. Résultat : les installations étaient dans près d'un cas sur deux non conformes aux exigences réglementaires, avec dans certaines situations une atteinte à l'environnement constatée et une incidence sur la salubrité publique. Les propriétaires concernés devront mettre en conformité leur équipement dans les meilleurs délais. La Régie des eaux se tient à leur disposition pour les accompagner dans leur démarche.

Pour plus d'information rendez-vous sur
<https://eaux-terredeprovence.fr/installation-dassainissement-non-collectif>



Maison du Parc des Alpilles

2 boulevard Marceau
13210

Saint-Rémy-de-Provence

04.90.90.44.00

ac.privatmadelin@parc-alpilles.fr

Un nouvel outil pour observer nos paysages

Le Parc naturel régional des Alpilles lance la nouvelle version en ligne de son Observatoire Photographique des Paysages. Grâce à des photos prises à intervalles réguliers depuis les mêmes points de vue, cet outil permet de suivre l'évolution du territoire : urbanisation, requalification, changement climatique, etc. Créé en 2011, l'OPP propose aujourd'hui 50 clichés emblématiques sélectionnés pour illustrer la diversité des paysages alpins. Le site paysages.parc-alpilles.fr permet de les explorer librement via une carte interactive.

✚ **À Orgon aussi...** Plusieurs vues de notre commune sont visibles dans l'Observatoire : centre ancien, terres agricoles, entrée de ville... Des images précieuses pour mieux comprendre les évolutions locales de notre cadre de vie.

Scannez ce QR code ➡
pour accéder directement à la carte interactive



Samedi 27 septembre Une sortie labellisée Valeurs Parc à Orgon

Visite commentée du Sentier de la Pierre au pas des P'tits ânes au départ du Musée Urgonia. Venez découvrir le Sentier de la Pierre afin de découvrir des géosites dans leur environnement naturel.



Impasse de Mourgues, Couvent Saint Césaire, 13200 Arles

04.90.49.35.50

contact@pays-arles.org

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - PETR décline en Pays d'Arles un Projet Alimentaire Territorial dont une des actions prioritaires est la Mission Nos Cantines Durables. Ce projet est soutenu par l'Europe et la Région Sud dans le cadre d'un FEADER. Depuis 2021, les communes peuvent bénéficier de formations, d'accompagnement individuel et de nombreuses ressources pour aller vers une restauration collective plus durable.

Le PETR vous propose un livret pédagogique « Tout un monde derrière ton assiette » destiné aux élèves de cycle 3, avec des jeux, des quizz et des recettes, pour découvrir l'alimentation durable, l'agriculture et les savoirs faire de notre territoire. Les enfants sont les consommateurs de demain, la sensibilisation à l'alimentation et à l'agriculture durable en milieu scolaire est primordiale.

